

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thurso tenue le 09 janvier 2017.

Sont présents : Monsieur le Maire Benoît Lauzon ;

Les Conseillers : Léonard Raby, Jean Lanthier, Jason Carrière, Hélène Laprade, Carol Danis.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Benoît Lauzon.

Résolution No : 2017-01-028

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

DE proclamer la Ville de Thurso municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité.

VILLE DE THURSO, le 10 janvier 2017.

(signé)

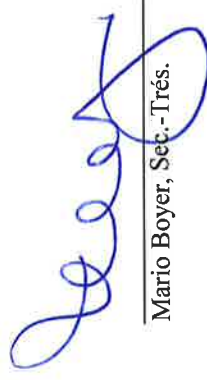
Benoît Lauzon, Maire

(signé)

Mario Boyer, Sec.-Trés.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 10 janvier 2017.



Mario Boyer, Sec.-Trés.